

Saint Georges de Montaigu, le 14 novembre 2023

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de bien vouloir trouver ci-joint votre dossier d'inscription au service Danse Classique. Celui-ci est composé des pièces suivantes :

-  La fiche d'inscription à vérifier, rectifier si besoin, et signer.
-  Le règlement intérieur du service Danse Classique
-  Le calendrier des cours
-  Une autorisation de droit à l'image et une autorisation de protection des données à compléter
-  Le questionnaire de santé

Votre carte d'adhésion à l'association Familles Rurales vous sera délivrée par retour de dossier.

Trois cas sont possibles :

- 1) Vous avez réglé votre carte d'adhésion en juin dernier pour un autre service de l'association : nous vous remettons votre carte d'adhésion lors des permanences d'inscriptions.
- 2) Vous n'avez pas réglé votre carte d'adhésion en juin dernier : merci de nous faire un chèque de 25.85 € et votre carte d'adhésion vous sera délivrée lors des permanences d'inscriptions.
- 3) Vous adhérez dans votre commune : nous vous demanderons dès réception de votre carte en début d'année, de nous envoyer une copie de celle-ci (photo, scan...) par mail à l'adresse suivante : secretariat@famillesruralesstgeorges.fr

Nous vous rappelons que l'adhésion à Familles Rurales est obligatoire.

INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS :

Dates des permanences d'inscriptions :

Vendredi 1^{er} décembre de 18H à 20H et Samedi 2 décembre de 10H à 12H

A l'accueil de loisirs de Saint Georges de Montaigu

(5 rue des Deux Rives – St Georges de Montaigu – 85600 Montaigu-Vendée)



Comme l'année dernière, merci de réserver un créneau horaire en cliquant sur le lien situé sur notre site internet : <https://www.famillesrurales.org/st-georges-de-montaigu/>

Les dossiers qui nous parviendront après cette date ne seront pas prioritaires et seront traités en fonction du nombre de places restantes.

Tarif 2024 : Voir règlement intérieur ci-joint

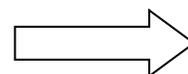
Pièce à fournir : Un certificat médical (Voir article règlement intérieur)

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le secrétariat au 02.51.46.58.80.

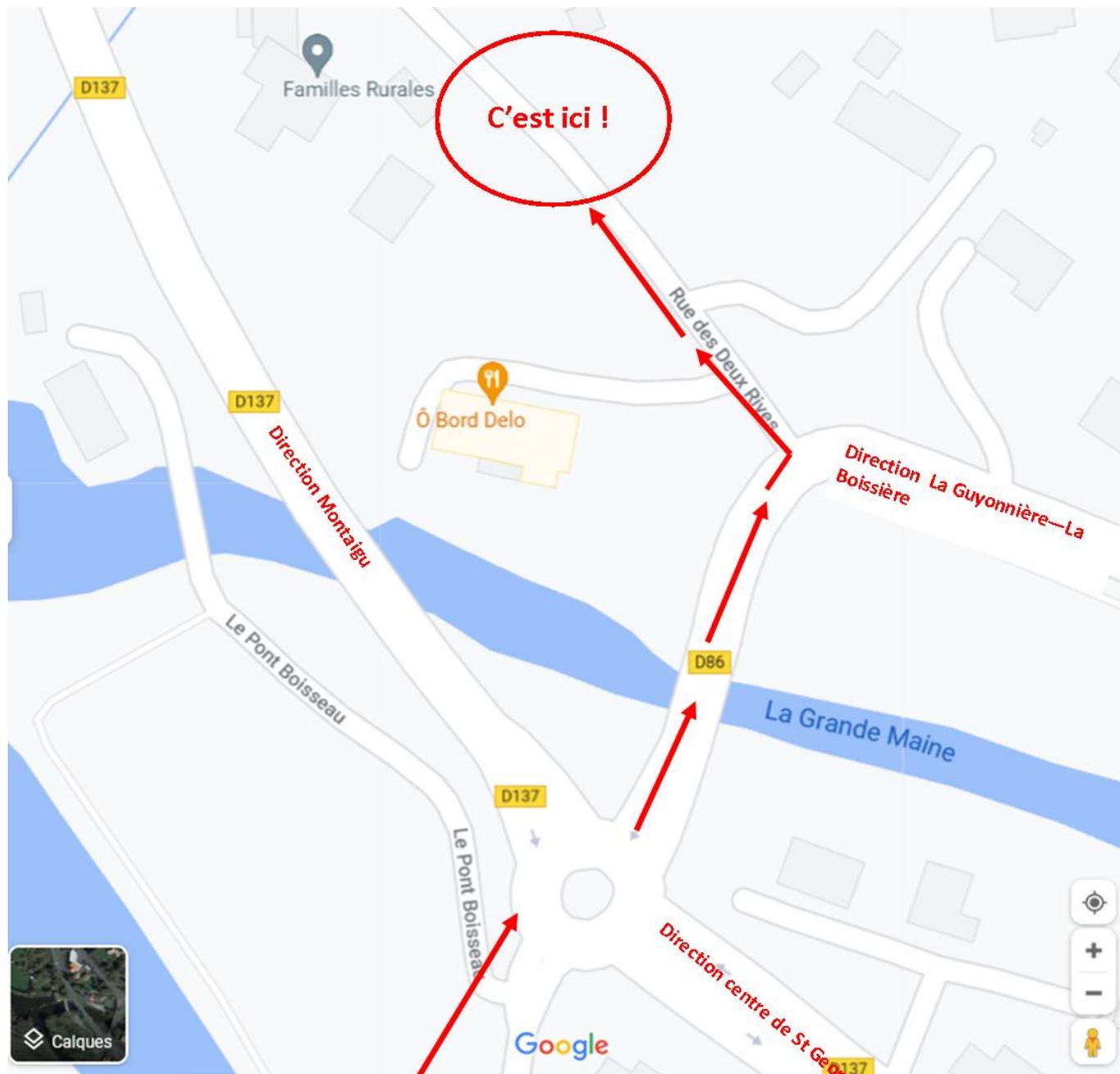
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Commission Danse Classique.

Xavier COURTONNE,
Directeur d'association.



Plan de l'accueil de loisirs de St Georges de Montaigu



**Rond point entrée de St
Georges de Montaigu**

FAMILLES RURALES

Association de Saint Georges de Montaigu

5-7 rue des deux rives - Saint Georges de Montaigu

85600 MONTAIGU VENDÉE

Tél. : 02.51.46.58.80

contact@famillesruralesstgeorges.fr

www.famillesrurales.org/saint_georges_de_montaigu

Association loi 1901, membre du Mouvement Familles Rurales.

- Famille
- Consommation
- Éducation
- Jeunesse
- Loisirs
- Tourisme
- Vie associative
- Formation
- Santé